

# La Digigraphie

Le monde de l'art exploite enfin tous les avantages des technologies numériques.

La Digigraphie est le fruit de nombreuses années de recherche du groupe **Seiko Epson** sur les performances techniques de ses imprimantes et sur la qualité et la résistance de ses encres pigmentaires UltraChrome™.

**La Digigraphie est un label technique qui permet de produire ou reproduire une oeuvre d'art en série limitée.**

**Désormais, chaque création pourra avoir sa réplique numérique. Une réplique jalousement conservée, puisque chaque reproduction est numérotée, référencée et signée par l'artiste. La Digigraphie est un label d'excellence qui répond à des critères précis et à des usages stricts. C'est le gage de sa valeur et la condition de son succès.**

## **L'Origine de la Digigraphie**

La création du label Digigraphie est relativement récente. **La Digigraphie est officiellement lancée le 13 novembre 2003**, à l'occasion du centenaire du salon d'Automne. Mais sa pratique est beaucoup plus ancienne.

Depuis plusieurs années, des photographes, des sculpteurs et des peintres, ainsi que des prestataires de services (laboratoires photo et ateliers lithographiques), utilisent la technologie des imprimantes Epson pour réaliser des impressions sur du papier d'art. Ils ouvrent ainsi la voie à une nouvelle discipline : la reproduction numérique d'une oeuvre d'art.

## **L'arrivée du label " Digigraphie "**

Face à ces développements, **Epson France dépose le nom de Digigraphie** auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) et de l'OHIM (Institut de dépôt des marques européennes) en 2003.

La marque devient alors européenne. Tous ceux qui respectent les règles d'usage peuvent désormais utiliser ce label.

## **Critères techniques**

L'impression numérique jet d'encre pigmentaire est réalisée sur papiers certifiés 100% coton sans acide, sur un système professionnel par un spécialiste en colorimétrie vous garantissant des résultats constants même dans le cas de tirages étalés dans le temps. L'utilisation des encres pigmentées Epson UltrachromeK3 assure une reproduction fidèle et durable dans le temps.

Les Digigraphies sont réalisées exclusivement sur des imprimantes grand format Epson de la gamme Stylus Pro avec des encres UltraChrome à base de pigments.

**Les papiers agréés Digigraphie ont passé des tests de résistance à la lumière permettant de garantir une durée de vie supérieure à 60 ans** en conditions normales d'exposition en intérieur. Ces tests ont été réalisés par des laboratoires indépendants afin de garantir l'impartialité des résultats.

La liste des papiers évolue de temps en temps, on y retrouve des papiers d'art lisses ou texturés, des toiles canvas et des papiers photo. Quatre marques sont représentées à ce jour : Epson, Arches, Canson et Hahnemühle.

## Mode de fonctionnement

**Une digigraphie est obligatoirement un tirage en série limité. Elle porte toujours un numéro indiquant le nombre total de la série et le numéro du tirage (par exemple : 5/30 pour le cinquième tirage d'une série qui ne comptera pas plus de 30 tirages au total).**

**Une digigraphie est obligatoirement marquée d'un tampon officiel permettant d'identifier celui qui l'a tirée (tampon à sec qui grave le papier ou tampon encreur sur toile). Il existe 3 types de tampons : celui de l'artiste, celui de l'Atelier Agréé et celui d'une collection (pour les artistes décédés, les musées, les ayants droit).**

**Une digigraphie est obligatoirement délivrée avec un certificat d'authenticité reprenant tous les détails la concernant : type de papier, nom de l'auteur, nom du tireur, date de tirage, taille de la série, dimension du tirage, etc.**

## La Digigraphie : pour qui, pourquoi ? Le monde des Arts ...

Les artistes et les musées ne sont pas les seuls à souhaiter plus de liberté, de visibilité et de contrôle sur leurs reproductions, les acheteurs veulent également garantir la qualité de leurs tirages dans le temps.

Le photographe ne se contente pas de prendre une photo, mais il réalise aussi le tirage et donne à l'image l'orientation qu'il désire. Les possibilités sont immenses.

**Plus de visibilité :** Par définition, une oeuvre originale est unique. La Digigraphie offre à chaque artiste l'occasion de diffuser plus largement sa création en lançant une série limitée de qualité.

**Une production maîtrisée :** La technologie d'impression Epson permet aux artistes de maîtriser la qualité et la quantité de leur production. La Digigraphie empêche tout plagiat puisque chaque oeuvre est numérotée, estampillée et signée. Chaque tirage appartient à une série limitée.

**Un tirage à la demande :** L'artiste est libre d'imprimer ses oeuvres au fil du temps, quand il le souhaite, sans risque de ternir sa création. La Digigraphie assure une reproduction parfaite des couleurs et des nuances qui ne s'altèrent pas avec le temps. L'artiste peut ainsi produire ses oeuvres en fonction de la demande.

**Un patrimoine mieux exploité :** Recourir à la Digigraphie, c'est pouvoir prolonger la vie d'une oeuvre. L'artiste dispose d'une nouvelle forme d'expression et d'un nouveau support pour renouveler son patrimoine. C'est une alternative précieuse entre l'oeuvre unique et le poster à grand tirage.

**Une galerie en ligne :** Les artistes Digigraphes ont désormais leur site : [www.digigraphie.com](http://www.digigraphie.com). Chaque artiste peut s'inscrire et présenter son Portfolio d'oeuvres certifiées Digigraphie dans une galerie en ligne.